

Procès-verbal de l'Assemblée Générale du 5 octobre 2023 BECI-Union des Entreprises de Bruxelles

Constitution du bureau de l'Assemblée

La séance est ouverte à 16h30 par Mme Annick Hernot, Président, qui préside l'assemblée. Les membres qui n'auraient pas encore signé la liste de présences sont invités à s'acquitter de cette formalité statutaire. Siègent au côté du Président M Peter Loyens, Vice-Président et M Olivier Willocx, Administrateur-Délégué.

Mme Joëlle Evenepoel est désignée comme secrétaire de séance.

Prescriptions statutaires

La date et l'ordre du jour de l'Assemblée Générale ont été fixés conformément aux statuts. La convocation contenant l'ordre du jour a été publiée dans nos éditions « BECI Brussels Business » de septembre 2023.

1. Approbation du procès-verbal de l'Assemblée générale ordinaire du 5 octobre 2022

Le procès-verbal de l'Assemblée générale ordinaire du 5 octobre 2022 est approuvé à l'unanimité.

2. Rapport du Conseil d'Administration

L'administrateur délégué, M. Olivier Willocx, présente le rapport d'activité 2022-2023. L'assemblée marque son accord à l'unanimité.

3. Approbation des comptes pour l'exercice 2022-2023

A. Présentation des comptes

Le Président invite le Financial Manager, Wassima Hadi, à présenter et à commenter les résultats pour l'exercice écoulé.

B. Rapport du Commissaire Réviseur

Le rapport rendu par GROUP AUDIT BELGIUM, représenté par M. Werner Claeys, conclut sans réserve que le bilan clôturé au 30 juin 2023 donne une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats de BECI-UEB.

L'assemblée Générale approuve les comptes pour l'exercice 2022-2023 à l'unanimité.

4. *Projet de budget pour l'exercice 2023-2024 et fixation du montant de la cotisation pour l'exercice 2023-2024*

Se basant sur les prévisions les plus objectives quant aux recettes et dépenses pour l'exercice 2023-2024, le Conseil d'Administration a établi un projet de budget, dont le Financial Manager donne lecture à l'Assemblée.

Le Conseil propose d'indexer les montants des cotisations de 5 %.

L'Assemblée Générale approuve le budget et l'indexation des cotisations.

5. *Décharge des Administrateurs et des Commissaires*

A la demande du Président, l'Assemblée Générale vote à l'unanimité la décharge des membres du Conseil d'Administration ainsi que du Commissaire Réviseur.

Le Président remercie l'assemblée de sa confiance.

6. *Election du Conseil d'Administration*

Le Président informe l'assemblée que les personnes suivantes ont démissionné ou n'ont pas introduit leur candidature au terme de 6 ans :

Bruno Colmant

Michel Croisé

Theo De Beir

Xavier Dehan

Philippe Dehennin

Jean-Jacques Delens

Marc Antoine de Schoutheete

Paul Deschrijver

Frédéric Druck

Philippe Lacroix

Marc Toledo

Alain Martin

Frank Vancamp

Jean-Pierre Van Dijck

Emmanuel van Innis

Le Président souhaite les remercier pour leur soutien à BECI et en particulier le Président honoraire Emmanuel van Innis, qui a été nommé en 2008 comme tout premier Président de l'alliance entre la Chambre de Commerce et de l'Union des Entreprises de Bruxelles, sous le nom de BECI.

Elle soumet les nouvelles candidatures suivantes :

➤ Nouvelles candidatures pour un mandat de 3 ans

Jaoid Azzouzi (Telenet)
Sébastien Delfosse (Federgon)
Freddy De Mulder (FEBIAC)
Nicolas Doumont (Proximus)
Alphonse Stevens (Stevens Recycling)
Marie-Noëlle Rainchon (BNP Paribas)

➤ En renouvellement de mandat pour 3 ans :

Arnaud Feist
Alain Janssens
Jean-Pierre Miller
Filip Moeykens
Jean- Christophe Vanderhaegen
Rodolphe Van Weyenbergh

Le Conseil d'Administration pour l'exercice 2023-2024 est composé comme suit :

Agie Sandrine
Annane Jihane
Azaoum Rachid
Beaude Guy-Marc
Biebel Vanessa
Boussis Alexandros
Cleven Alexandre
Clabots Audrey
Cracco Roland
Craeninckx Herman
Cremer Andreas
Danckaert Jan
Daoust Jean-Claude
de Bièvre Michel
De Brabanter Jan
Decadt Hilde
Decorte Marc
de Crombrugghe Amaury
De Dree Francis
Delen Jean-Claude
Delforge Denis
Delfosse Sebastien
De Meeüs Brieuç
De Mulder Freddy
Desmecht Charline

Dessart Paul-Marie
Dewulf Etienne
Doumont Nicolas
Erdmanis Nathalie
Fautré Serge
Feist Arnaud
Flausch Alain
Frédéricq Vincent
Govaerts Diane
Hernot Annick
Janssens Anton
Janssens Alain
Janssens Patrick
Joseph Véronique
Konings Pierre
Léchaudé Didier
Le Clercq Sophie
le grelle Arnaud
Loyens Peter
Mariën Ine
Mercelis Philippe
Mertens Inne
Miller Jean-Pierre
Moeykens Filip
Noppen Marc
Nys Laurent
Peeters Serge
Pierlet Xavier
Reul Anne
Rigo Etienne
Rouvez Frédéric
Smeets Niko
Sonneville Stéphan
Stevens Alphonse
Vanderhaegen Jean-Christophe
Van Nuffel Rodolphe
Van Ro Nicolas
Van Weyenbergh Rodolphe
Velge Baudouin
Verstraete Eric
Willemarck Thierry
Willocx Olivier

L'assemblée approuve à l'unanimité les candidatures et la composition du Conseil d'Administration.

7. Désignation du Commissaire Réviseur

Le Président propose de renouveler le mandat de Group Audit Belgium, représenté par Madame Sofie Tuyttens pour 3 ans. Les honoraires s'élèvent à 2.800 € HTVA/an.
L'assemblée générale approuve la désignation.

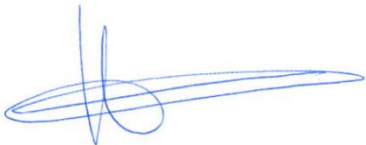
8. Allocution du Président

Le Président tient un court discours à l'occasion de sa 1^{ère} année de mandat.

Formalités de dépôt et de publication :

La société J. Jordens sprl / Marion de Crombrughe et/ou Partena est mandatée aux fins de procéder à toute démarche liée à la présente Assemblée générale ordinaire, en ce compris la signature des documents de publication aux annexes du Moniteur belge pour l'Union des Entreprises de Bruxelles.

Après avoir remercié l'Assemblée, le Président lève la séance à 17h00.



Annick Hernot
Président